

Réf: Dossier N° 025204

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRO-TURK SERVICES »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGREDJOROBITE 1 ET 2 CHU,
LOT 199, ILOT 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/02/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRO-TURK SERVICES »

Objet : . Fabrication et vente de matériels de construction

- . Construction de bâtiment
- . Construction de routes - Transport
- Restauration
- Tourisme
- Transfert d'argent
- Mobile money
- Import-export

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGREDJOROBITE 1 ET 2 CHU,
LOT 199, ILOT 24

Dirigeant(s) : M CELIK ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03549 du 02/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19821/GTCA/RC/2021 du 02/09/2021

